



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE



Au service
des peuples
et des nations

Termes de références pour les services d'un prestataire individuel (IC)

Projet : Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées en ligne avec la Convention sur la diversité biologique et son Protocole de Nagoya en Algérie

I. INFORMATION GENERALE

| | |
|---------------------------------|--|
| <i>Intitulé de la mission :</i> | Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des ressources génétiques (EN4) |
| <i>Type de contrat :</i> | <input type="text" value="Individual Contract"/> |
| <i>Durée du contrat :</i> | 01 an renouvelable |
| <i>Durée de la mission :</i> | 15 semaines réparties sur toute la durée du projet |
| <i>Lieu :</i> | Alger et autres wilayas (Algérie) |
| <i>Date prévue de début :</i> | Dès que possible |
| <i>Superviseur:</i> | Sous la supervision de l'analyste au programme du PNUD et du Directeur National du Projet, l'expert national en valorisation économique de la biodiversité et des ressources génétiques, collabore activement avec le Coordonnateur National du Projet (CNP) et le conseiller technique du projet. |

II. CONTEXTE DU PROJET

Le Gouvernement de l'Algérie pilote un projet pour l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles associées, en conformité avec les dispositions de la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, en Algérie. Ce projet bénéficie du financement du FEM, avec un cofinancement du PNUD et du Gouvernement Algérien.

De par sa taille et son emplacement géographique, l'Algérie est un pays important en termes d'écosystèmes et de diversité des espèces. Ceci en fait un pays attrayant pour les bio prospections, et fournit un potentiel à explorer pour la création de nouvelles richesses et favoriser le développement, conformément à la nouvelle stratégie nationale révisée pour la diversité biologique (SPANB).

La Convention sur la diversité biologique (CDB), dans son article 15, vise à définir le droit international sur la relation entre les fournisseurs et les utilisateurs des ressources biologiques et génétiques. Dans ce contexte, un régime d'accès et de partage des avantages (APA) représente une occasion pour renforcer considérablement les objectifs et les mesures de conservation de la biodiversité, en permettant la création d'incitatifs additionnels pour l'utilisation durable. Cependant, l'Algérie ne dispose actuellement que d'une ébauche d'un cadre juridique non fonctionnel qui régit la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, et le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques en particulier.

En effet, en 2014, une Loi-cadre sur les ressources biologiques a été adoptée, mais l'absence de textes d'application constituant un cadre réglementaire d'APA national cohérent n'a pas permis l'utilisation des

ressources génétiques et le partage des avantages. Aussi, un régime d'APA efficace doit être développé, suite à une large consultation avec les parties prenantes, pour faciliter l'accès aux ressources génétiques et permettre le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation durable au profit de la biodiversité et des fournisseurs de ces ressources. L'APA représente également une opportunité de reconnaître et valoriser l'apport des connaissances traditionnelles détenues par les communautés locales.

Le développement de ce cadre juridique et institutionnel exige la mise en œuvre efficace de la loi sur les ressources biologiques de 2014 et l'harmonisation avec les instruments juridiques et réglementaires en vigueur concernant les ressources génétiques et biologiques. Le cadre devrait être en conformité avec la Convention sur la diversité biologique et le Protocole de Nagoya, prenant en compte d'autres processus internationaux pertinents. Il doit également bénéficier du soutien nécessaire pour renforcer les capacités nationales dans divers domaines, en vue d'une mise en œuvre efficiente aux niveaux national et local.

C'est dans ce contexte que le Projet FEM-PNUD a été lancé. Son objectif est de consolider les actions de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées en Algérie à travers le développement et la mise en œuvre d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'APA, conformément aux dispositions de la CDB et du Protocole de Nagoya.

Pour atteindre ces objectifs, le projet sera axé sur deux composantes principales, comme suit :

1. Développer une politique nationale, et un cadre juridique et institutionnel ;
2. Renforcer les capacités des institutions nationales compétentes.

Le PNUD Algérie, en partenariat avec la Direction Générale des Forêts, auprès du Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, recrute un candidat qualifié pour le poste mentionné ci-dessus. Le renouvellement du contrat, s'il y a lieu, sera fondé sur une évaluation positive des résultats du titulaire.

III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

RESUME DE LA MISSION

Le consultant est chargé principalement d'élaborer une stratégie visant à la promotion /commercialisation de produits provenant de la biodiversité et des ressources génétiques nationales dans le cadre APA et ce, en mettant en relief :

- les opportunités commerciales,
- les sources et dispositifs de financement avantageux et adaptés pour la mise en œuvre de l'APA
- les mesures de renforcement des capacités et d'appui aux acteurs intervenant tout au long des chaînes de valeur créées ou à créer dans le cadre de l'APA
- les conditions de développement des activités de valorisation aux fins de conservation de la biodiversité et du potentiel des éléments qui la composent.

Le consultant apportera aussi un appui multiforme aux opérateurs engagés dans la valorisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles qui leurs sont associées dans le cadre de l'APA.

Travaille en concertation avec l'équipe des autres consultants, notamment, l'expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et sur la relation avec le secteur privé international.

PRINCIPALES TACHES

- Elaborer un plan de mobilisation à moyen terme des ressources financières pour mettre en œuvre le Protocole de Nagoya et le cadre juridique sur l'APA;
- Elaborer un plan d'appui aux entreprises, coopératives et associations de producteurs de produits potentiels pour les systèmes d'APA (ex. PAM, produits marins, produits agricoles régionaux (incluant les circuits de commercialisation, les modalités administratives, la tenue de la comptabilité, etc.);
- Identifier les opportunités commerciales dans les secteurs pertinents en vue de le communiquer aux utilisateurs publics ou privés potentiels (cosmétiques, pharmacie, agriculture, horticulture, PAM, produits forestiers non ligneux, produits de la mer, etc...);

- Contribuer à l'élaboration d'accords / contrats-modèles APA public-privé adaptés au contexte national, en tenant compte des besoins des populations locales et de l'utilisation durable des ressources génétiques.
- Contribuer à la conception de mécanismes efficaces pour recueillir des avantages issus d'accords d'APA au profit de la conservation de la biodiversité et de l'utilisation durable de ses éléments ;
- En collaboration avec les autres experts, contribuer et participer aux activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des populations locales, des institutions pertinentes et des parties prenantes
- Participer aux réunions et ateliers organisés dans le cadre du projet ;
- Travailler en concertation avec les autres consultants, notamment, l'expert international sur la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et sur la relation avec le secteur privé international. et ceux chargés des inventaires des RG ;
- Contribuer à la préparation du rapport final du projet.

IV. PRODUITS ATTENDUS (LIVRABLES)*

- Options et plan pour la mobilisation des ressources financières endogènes et exogènes pour mettre en œuvre le Protocole de Nagoya et le cadre juridique sur l'APA;
- Stratégie de promotion/commercialisation de produits provenant de la biodiversité et des RG nationales, à des fins de valorisation et de développement économique, basée sur des exemples concrets, dans les secteurs suivants: cosmétiques, pharmacie, agriculture, horticulture, produits forestiers non ligneux, produits de la mer, PAM, autres;
- Plan d'appui aux coopératives et associations de producteurs de produits potentiels pour les systèmes d'APA mettant en exergue les Opportunités commerciales dans les secteurs pertinents de la valorisation des RG qui leur sont offertes dans le cadre de l'APA (cosmétiques, pharmacie, agriculture, horticulture, PAM, produits forestiers non ligneux, produits de la mer, autres.);
- Un programme de renforcement des capacités des principaux acteurs institutionnels chargés de la gestion des ressources génétiques et des acteurs constitutifs des chaînes de valeur (entreprises, coopératives, groupements de producteurs, laboratoires, instituts de recherche, associations...)

***Observations** : Les livrables feront l'objet de présentations en réunion thématique et/ou atelier rassemblant les parties prenantes et acteurs-clés, concernés par le domaine (y compris le Comité technique d'appui au Projet), pour évaluation, ajustements utiles et validation préliminaire des produits.

V. QUALIFICATIONS

| | |
|--------------------|---|
| <i>Education:</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'études supérieures (Maîtrise) en économie, économie de l'environnement ou dans un domaine connexe, |
| <i>Experience:</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Expérience de la valorisation des ressources génétiques et de la fourniture de services de conseil stratégique pour la mise en place de partenariats ; - Une expérience préalable dans le travail avec le secteur privé ; - Une expérience professionnelle confirmée en matière de valorisation économique, le développement de chaîne de valeur, et le coaching d'initiatives entrepreneuriales, de recherche d'opportunités de financement - Expérience en matière de formation dans le développement des chaînes de valeur ; - Expérience établie dans la rédaction de documents pertinents (publications, rapports et documents connexes) ; - Expérience dans l'élaboration des stratégies de financement des entreprises et institutions est un atout ; |

| | |
|-------------------------------|--|
| <i>Langues:</i> | La parfaite maîtrise de l'arabe et du français est requise et la connaissance du tamazight et/ou de l'anglais sont un atout. |
| <i>Autres qualifications:</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude avérée à recueillir, vérifier et analyser des informations, ainsi que pour compléter et présenter son travail avec un haut degré de précision et de qualité technique ; - Connaissance et compréhension du contexte national sur les questions liées à l'environnement, à la biodiversité, à l'économie et au développement local - Une bonne connaissance de la CDB et du Protocole de Nagoya et une bonne compréhension des décisions et processus de l'APA est un atout ; - Aptitude à travailler avec une diversité de parties prenantes de manière inclusive et à encourager la participation effective des membres de populations locales et/ou groupes vulnérables - Aptitude à établir des relations solides avec les vis-à-vis et à répondre positivement aux commentaires - Capacité à communiquer efficacement oralement et par écrit, et de présenter des informations complexes et techniques à des auditoires techniques ou généraux |

VI. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

OFFRE TECHNIQUE

- CV dûment rempli et signé indiquant au moins trois personnes de référence ;
- Formulaire de confirmation d'intérêt et de disponibilité (annexe 3) dûment rempli et signé.
- Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'exécution de la mission.

OFFRE FINANCIÈRE

L'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables). Le candidat doit détailler le calcul de son offre financière, y stipulant les frais de voyage, les indemnités journalières, et le nombre de jours de travail prévus. L'offre doit être exprimée en Dinars algériens.

VII. CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants :

A. EVALUATION TECHNIQUE

| Critères techniques | | Note |
|----------------------------|---|-------------|
| 1 | Qualification académique | 15 |
| 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Expérience professionnelle confirmée en matière de valorisation économique, le développement de chaîne de valeur des ressources biologiques, de coaching d'initiatives entrepreneuriales, de recherche d'opportunités de financement ; - Expérience dans le renforcement des capacités des acteurs locaux, étatiques, privés et des ONG dans le cadre du protocole de Nagoya et des chaînes de valeur APA; - Une expérience établie dans la rédaction de documents pertinents (publications, rapports et documents connexes) ; - Connaissance et compréhension sur les questions liées à l'environnement, à la biodiversité, aux populations locales et aux connaissances traditionnelles. | 20 |
| 3 | <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et compréhension du fonctionnement des industries basée sur l'utilisation des ressources génétique et connaissances traditionnelles associées (cosmétiques, pharmaceutiques, Biotechnologie ou Agro Alimentaire) | 10 |

| | | |
|-------|---|----|
| 4 | Note méthodologique expliquant l'approche proposée pour l'accomplissement de la mission et démontant une parfaite connaissance et compréhension des questions liées à l'environnement, à la biodiversité, à l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées (cosmétiques, pharmaceutiques, Biotechnologie ou Agro-Alimentaire).- | 20 |
| 5 | La parfaite maîtrise de l'arabe et du français est requise et la connaissance du tamazight et/ou de l'anglais sont un atout. | 5 |
| Total | | 70 |

B. **ÉVALUATION FINANCIÈRE**

Les offres qualifiées ayant obtenues 70% du total des points à l'évaluation technique passeront à l'évaluation financière. Chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec l'offre financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : **$NF = 100 \times Fm / F$** (F étant le prix de l'offre financière).

C. **NOTE GLOBALE**

Les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière), pour aboutir à une note globale (NG).

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

VIII. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature, comprenant tous les documents susmentionnés, à l'adresse email procurement.project.dz@undp.org, en indiquant comme objet « **Expert national en valorisation économique de la biodiversité et des ressources génétiques(EN4) – Projet APA** ».

Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'écartier toute soumission ayant fourni des informations erronées ou incomplètes.